Un Plan pour l'imagerie

Les « 10 Mesures indispensables »

1. Diffuser et mettre en oeuvre **l'utilisation du *Guide du bon usage des examens d'imagerie***, excellent outil interdisciplinaire du développement professionnel continu

2. Assurer une **imagerie adaptée** pour tous les patients en faisant en sorte que les plateaux d'imagerie soient complets, diversifiés et regroupés autour d'équipes de taille suffisante et pluri-spécialisées

3. Soutenir l'installation des **systèmes d'information**, d'archivage et de partage des images assurant la mise en réseau des acteurs de soins.

4. Dans le cadre du développement de l'e-Santé, déployer la **téléradiologie** pour garantir aux patients un acte d'imagerie médicalisé 24 heures sur 24, sur l'ensemble du territoire.

5. Soutenir la réalisation d'**études médico-économiques** visant à apprécier le rapport coût/efficacité des techniques d'imagerie.

6. Adapter la **CCAM** aux progrès de l'imagerie.

7. Accélérer la **mise à niveau et le renouvellement** des appareils d'imagerie afin que les patients bénéficient des progrès de la recherche.

8. Revoir les **modalités administratives d'autorisation** des équipements comme le scanner et l'IRM.

9. Considérer les spécificités de l'imagerie hospitalo-universitaire en déployant un nombre suffisant de **plateformes de recherche** expérimentales et translationnelles (convergence de l'imagerie et des biotechnologies), conformément aux recommandations du rapport Marescaux.

10. Mettre en œuvre la **concertation entre les professionnels de l'imagerie et les ARS** pour toutes les questions relevant de l'imagerie.